

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

Procès-verbal de la séance régulière de la Ville de Saint-Honoré, tenue le 16 septembre 2024 à 11h45, à l'endroit habituel des séances du conseil.

Monsieur Bruno Tremblay, maire préside la séance à laquelle participent :

Monsieur Peter Villeneuve
Madame Valérie Roy
Madame Najat Tremblay
Monsieur Sylvain Morel
Madame Sara Perreault

Madame Élizabeth Boily est absente.

Participe également monsieur Stéphane Leclerc, secrétaire-trésorier directeur général.

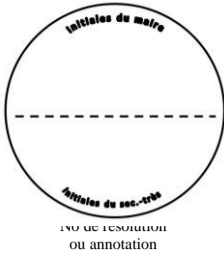
4 contribuables assistent à la séance.

ORDRE DU JOUR

01. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
02. Dossiers généraux
 - a) Contribution financière aux organismes municipaux 2024
 - b) Contribution financière CML 2024
 - c) Affectation surplus libre
 - d) Affectation réserve pour parc
 - e)
03. Service de sécurité publique
 - a)
 - b)
04. Service travaux publics
 - a)
 - b)
05. Service d'urbanisme et environnement
 - a) Rapport de comité
 - b)

QUESTIONS DES CONTRIBUABLES POUR LE SERVICE D'URBANISME

06. Service des loisirs
 - a) Rapport de comité
 - b) Demande Club Quad
 - c)



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

07. Service communautaire et culturel

- a) Rapport de comité
- b) Demande MRC bonification animation bibliothèque
- c)

08. Lecture de la correspondance

09. Affaires nouvelles :

- a) _____
- b) _____
- c) _____

10. Période de questions des contribuables

11. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Peter Villeneuve l'ouverture de la séance et l'adoption de l'ordre du jour.

2. Dossiers généraux

233-2024

2. a) Contribution financière aux organismes municipaux 2024

Il est proposé par Sara Perreault
appuyé par Valérie Roy
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit versée une aide financière pour 2024, aux organismes faisant partie du périmètre comptable de la Ville, de la façon suivante :

Développement St-Honoré

- Fonds d'aide 60 000 \$
- Fonctionnement 9 637 \$

TOTAL 69 637 \$

Centre récréatif de St-Honoré

- Fonctionnement activité 3 000 \$
- Salariale – Service des loisirs 225 815 \$
- Fonctionnement – Service des loisirs 15 387 \$
- Salariale – Bibliothèque 84 438 \$
- Fonctionnement – Bibliothèque 18 275 \$
- Culturelle – Bibliothèque 11 600 \$
- Salariale – Salle d'entraînement 100 812 \$

TOTAL 459 327 \$

QU'un ajustement de plus ou moins 10% soit fait à la fin de l'année.



234-2024

2. b) Contribution financière CML 2024

Il est proposé par Peter Villeneuve
appuyé par Sara Perreault
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit versée une aide financière pour 2024 à la Commission municipale des loisirs, la somme de 15 800\$.

235-2024

2. c) Affectation surplus libre

Il est proposé par Najat Tremblay
appuyé par Sara Perreault
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit affecté un montant de 450 000\$ du surplus libre aux activités d'investissement pour couvrir les frais pour la rénovation du 2^e étage du Presbytère, l'achat du bureau de poste, l'éclairage du 3^e terrain de balle, la servitude de conservation, l'achat d'un Ford Transit et l'achat d'une rétro caveuse John Deer.

236-2024

2. d) Affectation réserve pour parc

Il est proposé par Peter Villeneuve
appuyé par Valérie Roy
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit autorisée l'affectation de 36 262.97\$ de la réserve pour parcs pour les aménagements suivants : aménagement terrain de balle, parc communautaire et Pump track.

3. Service de sécurité publique

4. Service travaux publics

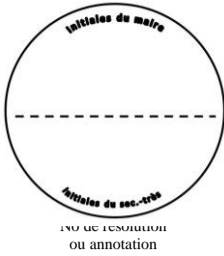
5. Service d'urbanisme et environnement

5. a) Rapport du comité

237-2024

Dérogation mineure 14-2024

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été sollicitée par monsieur Dany Gaboury pour monsieur Éloi Boudreault pour le lot 5 730 571;



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour objectif la demande d'un permis de lotissement pour morceler le lot 5 730 571;

CONSIDÉRANT QU'une marge latérale ne serait pas conforme dû à un hangar déjà construit;

CONSIDÉRANT QUE la marge latérale serait de 6.10m au lieu du 10m permis dans la grille des spécifications de la zone 35Adé du règlement de zonage 707;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas d'impact sur le voisinage;

CONSIDÉRANT QUE le C.C.U. recommande au conseil municipal l'acceptation de la dérogation mineure;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Valérie Roy, appuyé par Peter Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers que soit acceptée la demande de dérogation mineure sollicitée par monsieur Dany Gaboury pour monsieur Éloi Boudreault et de procéder à la publication de l'avis public sur le site Internet de la Ville et affiché à l'hôtel de ville.

Questions des contribuables pour le service d'urbanisme

- Travaux boulevard Martel

6. Service des loisirs

238-2024

6. a) Rapport du comité

Il est proposé par Peter Villeneuve
appuyé par Valérie Roy
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit déposée une motion de félicitations à l'équipe Bantam pour leur médaille de bronze au championnat.

239-2024

6. b) Demande Club Quad

Il est proposé par Peter Villeneuve
appuyé par Najat Tremblay
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit renouvelée la publicité dans la carte du Club Quad Aventure Valin au coût de 165\$.

7. Service communautaire et culturel



7. a) Rapport du comité

Aucun rapport

240-2024

7. b) Demande MRC bonification animation bibliothèque

Il est proposé par Valérie Roy
appuyé par Sara Perreault
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Ville de Saint-Honoré appuie la demande d'aide financière déposée par le Centre récréatif dans le cadre du programme de bonification de l'animation dans les bibliothèques publiques de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour le projet « J'ai lu, j'ai perdu ».

QU'une aide financière sera accordée pour le projet afin de combler le manque à gagner pour sa réalisation.

8. Lecture de la correspondance

241-2024

8.1 Demande hockey mineur

Il est proposé par Valérie Roy
appuyé par Najat Tremblay
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Ville de Saint-Honoré appuie l'Association de hockey mineur de Saint-Ambroise/Falardeau dans leur demande à la MRC du Fjord-du-Saguenay pour le Programme de dons et commandite pour l'achat de nouveaux chandails.

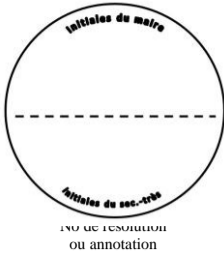
242-2024

8.2 Légion royale canadienne

Il est proposé par Sara Perreault
appuyé par Valérie Roy
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Ville de Saint-Honoré achète une couronne de coquelicots au coût de 100\$ pour les vétérans, les anciens combattants et les membres retraités de la GRC dans le besoin.

9. Affaires nouvelles



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

10. Période de questions des contribuables

- Salle communautaire résidence
- Aménagement écocentre
- Heures des séances du conseil
- Arbres fendus au parc à chien
- Rapiéçage de pavage

Je soussigné, Stéphane Leclerc, greffier-trésorier et directeur général, certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement des dépenses autorisées par les résolutions adoptées à la présente séance.

Stéphane Leclerc, CPA
Greffier-trésorier et directeur général

La levée de la séance est proposée à 12h28 par Valérie Roy.

Je, Bruno Tremblay, maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Bruno Tremblay
Maire

Stéphane Leclerc, CPA
Greffier-trésorier et
Directeur général